

qui a fait la différence le 18 février dernier. C'est la raison pour laquelle le parti libéral n'est pas un parti de la gauche ni de la droite, c'est que nous désirons élargir le centre. Nous désirons écouter les Canadiens. Nous désirons répondre aux aspirations des Canadiens en les cristallisant par des lois concrètes. C'est ce que l'on désire continuer à faire.

Monsieur le président, on a entendu parler les membres de l'opposition d'une situation désastreuse dans le domaine économique. La semaine dernière on annonçait encore une bonne nouvelle dans le secteur de l'économie laquelle s'ajoute au baromètre économique canadien; un surplus commercial qui se chiffre à 8 milliards de dollars. Ce qui est très encourageant. De plus, pour continuer à favoriser le développement de nos industries canadiennes, de la petite et moyenne entreprises, on veut les protéger parce que certains pays désirent développer également leurs marchés mondiaux par un système de crédit mixte en favorisant un taux d'intérêt pour développer leur commerce extérieur. On a voulu protéger nos industries. Le ministre a annoncé un programme réparti sur trois ans non pas pour subventionner l'industrie à l'exportation, mais simplement pour que les Canadiens ne perdent pas de marchés possibles, parce que certains pays utilisent un crédit mixte pour financer un peu le taux d'intérêt pour à ce moment-là enlever des commandes qui appartiendraient à des sociétés canadiennes.

On n'a pas attendu. Le gouvernement s'est penché sur le problème. Le comité spécial qui étudie les possibilités d'établir une société nationale de commerce avait reçu des manufacturiers cette demande. Ils nous avaient manifestement implorés de faire quelque chose, parce qu'on perdait des contrats, parce qu'on n'était pas concurrentiel. Le gouvernement a décidé d'agir, et sur une période de trois ans des projets pour 900 millions de dollars seront protégés pour qu'on ne perde pas d'emplois à leur niveau, dans l'industrie canadienne. C'est du leadership. On n'attend pas que le train soit passé pour réagir. Et c'est ce qui nous est dit actuellement, c'est que j'ai essayé de tracer un peu un baromètre de l'économie, dans le domaine du logement, et je pourrais faire la même chose dans d'autres domaines, on l'a fait dans celui du panier de provisions, on l'a fait au niveau de la création d'emplois, je pourrais parler du développement au niveau des petites industries par divers stimulants économiques, mais c'est l'objectif que l'on poursuit, monsieur le président, par ces nouvelles formules d'impôt.

Alors, monsieur le président, je voudrais conclure par une simple phrase: le Canada est le pays au monde qui représente le plus grand défi au cours des prochaines années. Ce défi existe pour les Canadiens eux-mêmes. C'est à nous de bénéficier de notre situation géographique, de nos ressources naturelles et humaines, pour relever ce grand défi.

● (1550)

[Traduction]

M. Bosley: Monsieur le président, il est normal qu'au cours de l'étape de la première lecture du bill ou de son étude en comité plénier que la plupart des interventions ne viennent pas du côté du gouvernement, et il est donc heureux que nous en ayons eu une à propos de ce bill. On peut s'attendre à une intervention exceptionnelle—et celle-là en était certainement une. Comme Canadien—non pas comme député conserva-

Impôt sur le revenu—Loi

teur—je suis un peu fatigué d'entendre les ministériels défendre leurs politiques en prétendant qu'elles n'ont pas été aussi ruineuses pour le pays que d'autres l'ont été à l'étranger. Je trouve que c'est une façon exaspérante qu'a le gouvernement de défendre les politiques qu'il met en œuvre.

Le député de Laval nous a accusés de manquer d'objectivité quand nous disons ne pas croire que le gouvernement a l'intention de réduire son déficit. Nous fondons cette critique sur ce que le gouvernement a fait jusqu'ici. Je pense que ses réalisations passées sont plus éclairantes que la critique objective et les promesses portant sur l'avenir. Les antécédents du gouvernement à cet égard ne sauraient mentir. Si je ne suis pas objectif dans mes critiques et que je doute quelque peu des projections du gouvernement concernant le déficit, je m'en excuse auprès du député et auprès de vous, monsieur le président. Je me méfie, toutefois, et pour de bonnes raisons, je pense.

Le passage du discours qui démontre peut-être le mieux les difficultés que nous devons affronter lorsqu'on nous accuse de parti pris est celui où, en réponse à un exposé budgétaire dans lequel on démontrait exhaustivement, comme le député de Qu'Appelle-Moose Mountain l'a fait ressortir si brillamment hier soir, que le meilleur moyen de relever l'économie canadienne était d'amener les Canadiens à y investir, le député de Laval a dit, pour réfuter cet argument, que l'on donnait davantage aux caisses populaires. Personne ne s'oppose à ce que le gouvernement aide ceux qui en ont besoin. Ce que je condamne c'est le principe dont s'inspire le gouvernement et selon lequel il se dit: nous allons prélever davantage de revenus en donner une partie et ce faisant aider les gens. C'est le principe qui nous a précipités dans le marasme actuel.

J'aimerais toutefois féliciter le gouvernement. Cela intéressera peut-être le député de Laval d'apprendre qu'un certain nombre de conservateurs approuvent quelques-unes des mesures contenues dans ce bill et estiment qu'il faut en féliciter le gouvernement. L'une des mesures qui a reçu bon accueil dans ma circonscription est la déduction au titre du conjoint proposée par le ministre de la Santé Nationale et du Bien-être Social. L'idée de prévoir, comme c'est le cas dans le bill à l'étude, une disposition permettant de déduire le revenu du conjoint employé dans une entreprise non constituée en société, est extraordinaire.

Il y a d'autres mesures que nous approuvons également et je les citerai non sans une certaine ironie. Cela semble être à la mode à la Chambre, et le premier ministre vient de loin en tête dans ce domaine.

L'une des dispositions qui va aider un groupe restreint et insolite est celle qui autorise la déduction des frais de voyage par avion pour les employés. Jusqu'à présent, seules les entreprises étaient en mesure de déduire leurs frais d'avion, mais dorénavant, les employés qui doivent prendre l'avion pourront également le déduire. Je remercie le ministre d'avoir prévu cette disposition car elle va aider certains travailleurs de ma circonscription. Je suppose que les libéraux ont inclut cette disposition dans le bill parce qu'ils savent combien de Canadiens vont devoir prendre l'avion pour aller travailler à l'avenir, si l'économie continue à s'effondrer.